



**HAL**  
open science

## Au bout du monde, l'ilet

Christian Germanaz

► **To cite this version:**

Christian Germanaz. Au bout du monde, l'ilet. Les Carnets du paysage, 2008, 16, pp.99–111. hal-01244166

**HAL Id: hal-01244166**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01244166>**

Submitted on 25 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CHRISTIAN GERMANAZ

## Au bout du monde, l'ilet

En évoquant le bout du monde, notre perception de l'espace se trouve partagée entre la rigueur scientifique et l'imagination. Si le regard scientifique impose de cerner objectivement les propriétés et les dynamiques qui fondent l'existence du bout du monde, la nature mythique ou fantasmée de cet espace le prédispose à une subversion de l'imaginaire. Dans l'inventaire improbable des bouts du monde, la figure géographique de la montagne et celle de l'île forment des séries récurrentes. Modelé bien souvent dans la substance de "l'ailleurs" et de l'exotisme, le bout du monde incite à un éloignement spatial et une disjonction temporelle. En rassemblant ces qualités et en fusionnant les figures de l'île et de la montagne, les ilets de l'île de La Réunion revendiquent pleinement leur caractère de bout du monde, au point même de transgresser les limites spatiales supposées de la notion, en s'établissant dans une localisation d'*au-delà* du bout du monde.

Suspendus au cœur des trois cirques qui structurent la topographie de l'île ou nichés aux détours des profondes ravines qui entament l'édifice volcanique, les ilets formalisent, après celle de l'île et celle des cirques, une troisième carapace qui a longtemps protégé (ou enfermé) les populations cherchant à échapper aux discriminations sociales et économiques égrainées tout au long de l'histoire de La Réunion. Cette fuite momentanée s'est traduite par une forme d'évitement spatial consistant à dissimuler l'ilet au regard des curieux. Il faut donc rechercher dans le paysage les marques, souvent imperceptibles, qui permettent de révéler l'existence de l'ilet. Le terme d'*écart* qui lui est souvent associé n'est pas anodin. L'ilet est un écart au monde.

Christian Germanaz est maître de conférences dans le département de géographie de l'université de La Réunion.

Les photographies illustrant cet article sont de Jean-Marc Gargantiel, photographe entièrement passé à la photo numérique depuis 2005.

PAGE PRÉCÉDENTE  
Ilets G. Têcher et A. Dijoux dans le Bras de la Plaine (au premier plan). Ces ilets sont assez caractéristiques des ilets de fond de vallée. Situés généralement sur une surface plus ou moins plane et surélevée de quelques dizaines de mètres au-dessus du lit de la vallée, ils sont structurés par les petits défrichés (parcellaires en vert clair et en marron), leur cour et les petites cases. Leur accès s'effectue à pied par la vallée.

Aujourd'hui, cet écart du monde est en cours d'effacement sous l'action, parfois conjointe, de deux forces : la tendance au gommage progressif des bouts du monde et la déperdition paysagère attachée aux espaces laissés à l'abandon. En s'affichant comme une escale judicieuse dans la découverte des bouts du monde, et avant que l'ilet ne disparaisse ou ne devienne qu'un lieu particulier du bout du monde que constitue la destination de La Réunion dans l'océan Indien, nous nous proposons, ici, d'analyser l'origine de ce bout du monde, d'en parcourir le paysage et d'en projeter les évolutions qui s'y dessinent aujourd'hui.

### L'ILET, DES MOTS POUR UNE HISTOIRE

L'écriture du mot *ilet* change selon le temps et les auteurs. Les premières graphies rencontrées sur les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle revêtent la forme que nous avons adoptée pour cette réflexion (*ilet*). Dès les premiers temps et jusqu'au milieu des années 1950, certains auteurs jouent avec la sonorité du terme en l'orthographiant *illette* ou *ilette* (employée généralement au féminin). Aujourd'hui, le consensus conduit à écrire le mot avec un accent circonflexe, l'assimilant alors implicitement au terme géographique d'îlot ce qui lui ôte une partie de sa consonance locale. Si les spécialistes de la langue créole signalent l'existence du mot décliné sous des variantes, acadienne, haïtienne et plus largement antillaise, ils admettent que *l'ilet* (*l'illette*) est d'une utilisation plutôt endémique à La Réunion. Certains auteurs remontent sa généalogie à *ilet*, employé autrefois dans les campagnes normandes pour signifier "une portion de terre isolée par des rivières ou des ravins".

Cette signification s'accorde assez bien à l'esprit dans lequel le terme est perçu à La Réunion. En effet, l'ilet est par définition un lieu isolé, peu accessible, de faibles dimensions et dont la localisation topographique produit toujours une interpellation sur l'observateur. Il peut s'agir d'un étroit replat situé à mi-distance sur le flanc d'un rempart quasi vertical (ilet Marron, en rive droite de la vallée du Bras de la Plaine), ou encore, et assez fréquemment, d'un lambeau de plateau porté en relief par la puissance de l'érosion (ilet à Cordes dans le cirque de Cilaos). L'ilet se localise encore dans le lit des vallées, au pied des remparts sur un petit cône d'érosion ou en situation d'abri sur la surface plane d'anciens niveaux de terrasse dominant d'une dizaine de mètres les méandres de la ravine (ilet Aurélien Dijoux dans le Bras de la Plaine). Plus rarement, il peut être aménagé légèrement en

contrebas du sommet d'un rempart, constituant alors un belvédère vertigineux perché au-dessus du cirque qu'il domine (ilet Alcide – rempart du Maïdo). Si la palette topographique des sites sélectionnés offre de belles curiosités et provoque un réel étonnement face à l'audace des choix consentis, la localisation retenue place l'ilet dans une situation de marginalité spatiale et sociale. "Ile dans l'île", l'ilet pose alors invariablement la question de son origine. Pourquoi plusieurs groupes humains, au cours de périodes différentes, ont-ils choisi d'établir leur projet de vie "au bord du monde" ou "en fin de monde" en s'excluant, de fait, de la marche du monde? La réponse nécessite, au préalable, de différencier deux périodes dans la création des ilets : celle qui correspond, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la désertion, par un petit nombre d'esclaves, des domaines littoraux et celle qui implique plus massivement le groupe social des "Petits Blancs" dans la colonisation des Hauts de l'île, en considérant que ces Hauts incluent les trois cirques et les "hautes plaines" (plaine des Cafres et plaine des Palmistes).

Les premiers ilets apparaissent entre les années 1700-1730, sous l'effet du marronnage. Le mot évoque la fuite d'esclaves des propriétés détenues par les premiers colons. En fait, le phénomène est presque consubstantiel au peuplement de l'île puisque les historiens relèvent que dès la première tentative d'établissement de colons (1663), les mésententes avec les Malgaches, à propos de l'attribution des jeunes femmes, entraînent trois couples à s'enfuir en direction des sommets de l'île. C'est le premier exemple de marronnage et nul doute que le récit connu de cette épopée a nourri les espoirs des nouveaux candidats à la liberté. L'histoire du marronnage à Bourbon s'étend de l'administration de l'île par la Compagnie des Indes<sup>1</sup>, période où le mouvement semble connaître son maximum, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle où il n'est plus observé que de manière résiduelle<sup>2</sup>. Par sa topographie compliquée et sa faible accessibilité, l'ilet constitue un cadre spatial idéal pour l'établissement des marrons mais il ne faut pas en surestimer le nombre. En effet, les fuyards ne se sont pas forcément établis sous la forme d'habitats permanents. Seuls, en couples, ou par petits groupes, les marrons vivaient souvent dans des cavernes ou dans des camps qu'ils défrichaient grossièrement au cœur de l'île. Ces abris étaient nomadisés au gré de l'avancée des reconnaissances menées par les chasseurs et devant l'extension de la colonisation des terres. Le cirque de Mafate a été le lieu d'implantation privilégié des premiers marrons, tout particulièrement en rive gauche de la Rivière des Galets. De cette première origine, la figure de l'ilet reste

1. Pour la période des années 1760, juste avant la rétrocession de Bourbon au roi de France, Bory précise : "Il paraît que toute la partie méridionale de l'île était absolument sauvage et remplie de noirs marrons fort à craindre ; car ils assassinaient les gens écartés qu'ils trouvaient près de leur repère." (prénom ? Bory, titre ?, 1804, tome III, p. 3).

2. Jean-Marie Desport, *De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848* (2<sup>e</sup> éd.), Océan Ed., Saint-Denis, 1989.

attachée à une période douloureuse de l’histoire de La Réunion. En rupture de ban, ce lieu se construit dans l’imaginaire des habitants de l’île à la fois comme un espace décivilisé, un retour au sauvage, au sens d’un renouement à la condition originaire de l’homme, mais aussi comme un lieu de résistance, d’indépendance et de liberté face aux normes arbitraires et inégalitaires de la société coloniale.

Numériquement plus puissant, le second mouvement confirme et amplifie la discontinuité spatiale qui existe alors à Bourbon. Les pentes extérieures des massifs volcaniques ont été appropriées par les premiers colons qui se sont partagé les terres “du battant des lames au sommet des montagnes” (formule ambiguë consacrée par les actes notariés). L’intérieur de l’île avec ses cirques et ses vallées fortement encaissées demeure un espace de réserve<sup>3</sup>. Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, il a servi de refuge aux marrons mais aussi à quelques colons en rupture avec l’ordre colonial. A partir de 1715, les fondements de l’économie et de la société de plantation se mettent en place avec la culture du café, relayée au XIX<sup>e</sup> siècle par celle de la canne à sucre. Cet essor entraîne une pression sur le foncier qui repousse une partie de la population en direction des terres de l’intérieur de l’île. Installée dans les cirques, cette population est pour l’essentiel issue des familles blanches qui n’ont pas réussi sur le littoral. Dans le cadre du modèle économique de la plantation et à une période où la main-d’œuvre fait défaut<sup>4</sup>, “les cadets des familles blanches, plutôt que d’occuper dans “l’habitation” une situation de salarié relativement aisée, mais subalterne, préfèrent se fixer dans les Hauts où ils vont vivre plus pauvres, mais libres<sup>5</sup>”. Plus complexe qu’il n’y paraît à première vue, ce mouvement aboutit à l’occupation des terres intérieures. Mafate, Salazie et Cilaos s’ouvrent au peuplement dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours de la première moitié du suivant. Très sec et d’une mise en valeur plus laborieuse, Mafate tente peu de monde au départ et reste encore l’espace réservé des anciens marrons. Vers 1795, N. Lemarchand est l’un des premiers “petits Blancs” à s’y implanter en commençant à défricher une partie de l’îlet d’Aurère. La situation à Salazie est différente. Plus ouvert et bien exposé au flux d’Est, le cirque est très humide et dispose d’une abondance en eau. Les premières implantations des îlets datent des années 1830 et, une quinzaine d’années plus tard, le cirque compte déjà presque deux mille cinq cents personnes. Plus lent qu’à Salazie, le peuplement de Cilaos ne prend forme véritablement qu’autour des années 1840, avec la mise en place d’un plan de concessions et la construction d’une “route” (le chemin du Cap Noir) jusqu’à Saint-

3. Dans l’imaginaire des habitants de la période, cet espace mythifié apparaît comme le (nouveau) “pays des vivres” (Mahavel).

4. L’île a recours à “l’engagisme” indien dont elle régleme l’usage à partir de 1830. Ce besoin de main-d’œuvre s’accroît après 1848 avec l’abolition de l’esclavage.

5. Jean Defos du Rau, *La Réunion, étude de géographie humaine*, éditeur ?, ville ?, 1960, p. 153.

Louis. L’arrivée des “petits Blancs” ne constitue pas le premier peuplement du Cirque, comme tendent à le confirmer le toponyme de Cilaos<sup>6</sup> et les traces d’occupation d’anciens îlets, comme celui du Tapcal (au pied du Grand Bénard), par les “révoltés de la servitude”.

Dans ce mouvement d’occupation des terres intérieures qui conduit une partie des plus démunis à s’exiler aux confins du monde, certains choisissent une situation encore plus extrême en s’établissant dans des îlets très reculés. Cet isolement radical, imposant des conditions de vie d’une grande précarité à un groupe social plus ou moins directement affilié aux grandes familles du littoral, alimente tout un imaginaire, encore très actif aujourd’hui, dans lequel le “petit Blanc” des îlets est perçu comme un “Blanc pas comme les autres<sup>7</sup>” sous la double forme idéale d’un être “bestialement naturel” ou “naturellement bon<sup>8</sup>”. Les images et les non-dits (inquiétants) véhiculés à l’intérieur d’une société insulaire en pleine mutation produisent des prises de position tranchées “sur les « petits Blancs » de l’île de La Réunion<sup>9</sup>”. Les thèmes d’échec social, de dégénérescence, d’enfermement dans un univers borné se disputent avec ceux de liberté et de résistance face à l’asservissement de la société de plantation, d’une “vie saine” dans un environnement harmonieux permettant d’exalter la fierté créole et d’amplifier le sens de l’hospitalité. Si le simplisme excessif de ces raccourcis modèle encore les représentations contemporaines relatives aux gens des îlets, il rend compte implicitement de l’importance de la charge identitaire, culturelle et historique attribuée à cet espace qui pour certain constitue, aujourd’hui, le dernier refuge de l’âme créole<sup>10</sup>. L’îlet reste donc bien dans l’imaginaire des Réunionnais, comme dans celui des visiteurs extérieurs, l’espace de conservation d’un art de vie idéalisé, exprimé en partie dans l’aménagement de son paysage.

## L’ILET COMME UN JARDIN SUSPENDU ENTRE LE SOMMET DES REMPARTS ET LE FOND DES RAVINES

Situé dans le fond d’une vallée ou sur un petit plateau, l’îlet expose des paysages, certes nuancés, mais dans lesquels se disposent des articulations spatiales et des compositions socio-culturelles partagées. Le premier de ces points communs, l’accès à l’îlet, relève de l’espace. Qu’elle soit piste dérochée des îlets de marrons ou

6. Linguistes et historiographes sont d’accords pour reconnaître l’origine malgache du nom de Cilaos (*Tsilaos*) qui signifierait selon les auteurs “le pays où ne vont pas les lâches”, “le pays où il fait bon vivre” ou encore “l’endroit qu’on n’a pas à abandonner” (Jean Defos du Rau, “Un cirque des Hauts de la Réunion : Cilaos”, *Les Cahiers d’outre-mer*, numéro de juillet-septembre 1956, p. 280).

7. A. Bourquin, titre ?, éditeur ?, ville ?, p. 34 (référence à Auguste Billiard, *Voyage aux colonies orientales ou lettres écrites des îles de France et de Bourbon pendant les années 1817, 1818, 1819, 1820 à M. le Comte de Montalivet*, Librairie française de Ladvat, Paris, 1822, 485 p.)

8. *Ibid.* p. 33.

9. Titre de l’article de Jules Blache publié en 1946 dans le livre jubilaire de M. Zimmermann, titre ?, éditeur ?, ville ?, p. 157-160.

10. René Robert, “Les îlets, une occupation de l’espace particulière”, *Dossier d’enquête publique, cahier 5. Etat des lieux et du patrimoine*, Mission du Parc national, Saint-Denis, 2006, p. 8 et 10.





Sur le chemin de Grand Bassin. Le sentier qui mène aux îlets est toujours spectaculaire comme en témoigne ce cliché. Tracée sur le flanc du rempart abrupt de Bois Court, cette portion de chemin se situe à mille deux cent cinquante mètres d'altitude à proximité de la petite chapelle « bon dieu » (Sainte-Rita). En période cyclonique, ce chemin est régulièrement coupé par les éboulements du rempart. En arrière-plan, le coteau de Cendres et la paroi du Dimitile.

11. Tronc de fougère arborescente plus ou moins imputrescible.

chemin quasi confidentiel des îlets du second peuplement, la voie d'accès à l'îlet est toujours un espace singulier dans son tracé et dans sa signification.

Durant la période du marronnage, le tracé vers l'îlet doit demeurer invisible pour assurer la sécurité de ses habitants. Aussi n'est-il qu'une simple marque en pointillé, disposée stratégiquement sur le flanc des remparts ou dans le lit des rivières sans inscription définitive. Sa découverte s'effectue par le relevé de signes imperceptibles, une branche cassée ou mieux coupée, de petites roches déplacées, dont la mise en relation permet de reconstituer la trace. Trace subtile mais bien réelle puisqu'elle doit assurer la fuite éventuelle des "fugitifs" devant

la menace des chasseurs de marrons. En multipliant leur passage sur la trace, les chasseurs la transforment progressivement en une piste permanente mais d'un parcours toujours délicat.

Avec le peuplement des îlets par les "petits Blancs", la piste devient un véritable chemin. Mieux marqué dans le paysage bien qu'encore très discret, il reprend souvent un ancien tracé de marrons en élargissant son assise pour permettre au bœuf, lorsqu'il existe, d'effectuer le transport des récoltes et des marchandises échangées. Les passages difficiles sont aménagés en creusant des marches dans la roche altérée lorsque la pente est trop raide, en construisant de petits ponts en tronc d'arbre pour enjamber les torrents ou même, plus rarement, en jetant de véritables passerelles au-dessus des gorges de ravine. La plupart du temps, ces aménagements reprennent les éléments naturels de leur environnement en les incorporant aux structures qui les pérennisent : roche basaltique pour les murets de soutien, fanjan<sup>11</sup> pour les marches des passages humides, haies de canne fourragère ou de vétiver en bordure des sentiers, à l'approche des maisons.

Le chemin de l'îlet se présente comme le lien symbolique et concret qui permet à la fois d'atteindre le bout du monde mais aussi d'en sortir. Piste initiatique entre le bas et le haut, entre l'ouverture et la fermeture, entre le présent et le passé, son

parcours exige de la part de l'impétrant un effort physique parfois redoutable (cirque de Mafate). Depuis le Maïdo, l'accès à l'îlet des Orangers, par la Brèche, s'effectue en empruntant un chemin qui serpente à flanc de rempart sur plus de huit cents mètres. Pour rejoindre Grand Bassin en passant par la vallée, il faut traverser plus d'une vingtaine de fois le Bras de la Plaine et, lorsque les gorges trop resserrées interdisent le cheminement par le cours d'eau, il faut alors escalader le "pied du rempart" par un chemin escarpé, très souvent instable, qu'il faut réinstaller après les grosses pluies. Depuis les années 1970, une route acrobatique, creusée à la main pendant plus de cinq ans par les habitants du cirque, assure la jonction entre Cilaos et l'îlet à Cordes. Avant cette date, il fallait suivre un sentier de cabri en descendant un dénivelé de plus de cinq cents mètres jusqu'au Bras Rouge et remonter l'équivalent dans les amas de brèches volcaniques érodées, au risque de dérapages fréquents, pour arriver sur l'îlet après trois heures d'efforts ininterrompus<sup>12</sup>.

Enfin atteint, l'îlet révèle son paysage. Comme dans la plupart des établissements humains, la présence de l'eau est l'élément déterminant de son organisation. Si le parti pris de l'îlet est d'être résolument à l'écart de la route, son existence ne peut être envisagée qu'à proximité d'une source d'eau. Dans les fonds de vallée (Rivière des Remparts, Bras de Saint-Paul...), les habitats et les petits terrains en culture sont littéralement fixés "sur la ravine" et la présence de chaque îlet signale l'existence d'une résurgence généralement liée à une paléovallée (îlet Dimitile, en bordure gauche du Bras éponyme dans la rivière des Remparts). L'eau est captée par de petites dérivations depuis la ravine et elle est amenée, par des canaux creusés à même le sol, en bordure des parcelles qu'elle alimente avant d'être rendue à son cours initial. Dans le cas des îlets perchés, l'eau est plus rare, mais elle n'est jamais trop loin et son captage est le premier aménagement entrepris. Autrefois, elle circulait à travers un dispositif précaire, bricolé avec des tiges creuses d'aloès ou de bambous. Après son remplacement progressif par de petites conduites



Grand Bassin. Principal îlet de l'ensemble du Bras de la Plaine, Grand Bassin a rassemblé plus de deux cents familles avant le cyclone de 1948 qui a dévasté les plantations de café, première ressource de l'îlet. La fermeture de l'école (bâtiment au toit jaune), au milieu des années 1980, a amplifié l'exode des habitants même si l'on constate, aujourd'hui, un petit regain dans l'occupation du lambeau de plateau entre le Bras Sainte-Suzanne et le Bras Sec. La survie économique des derniers résidents passe par le développement d'une petite activité touristique (table d'hôtes et gîtes).

12. Il n'était pas rare de rencontrer, alors, M. Dijoux chargé d'un sac de ciment sur la tête et d'une "bertelle" (sac à dos) remplie de riz au dos, guidant prestement son bœuf de bât pour approvisionner les habitants de l'îlet.





A GAUCHE  
Ilet Haut (partie aval du cirque de Cilaos). Au début des années 1960, cet ilett accueillait plus d'une cinquantaine de personnes et disposait d'une petite école. Aujourd'hui, il ne reste plus de résidents permanents. On distingue difficilement, sur les pentes, le toit des petites cases masquées par les touffes de bambou. Au premier plan, un champ de lentille avec son petit "parc" en tôle.

A DROITE  
Case traditionnelle de l'ilett à Cordes. Les murs sont recouverts de bardeaux, remplacés sur le toit à quatre pans par des tôles. En vis-à-vis, la cuisine extérieure. L'ensemble de l'habitat a été construit sur une surface aplanie et épierrée dont les roches ont servi à bâtir un petit muret de protection.

13. J. Defos du Rau, "Un cirque des Hauts de La Réunion : Cilaos", *op. cit.*, p. 293.  
14. *Ibid.*



métalliques, aujourd'hui, le "canal" en PVC s'est partout généralisé. L'entretien de ce réseau original était parfois confié à un "fontainier"<sup>13</sup> qui administrait également la distribution. En effet, dans les ilets des cirques les plus secs (Cilaos, Mafate), l'eau est restée souvent insuffisante pour satisfaire les besoins de tous les habitants. A propos de la réparation des conduites et pour les ilets les plus isolés, le constat relevé en 1957 par Defos du Rau, "réparant les fissures fréquentes avec un "goni" (toile à sac) serré d'un fil de fer, calant le tout avec un galet jusqu'à la prochaine pluie"<sup>14</sup>, reste d'une étonnante actualité.

Les maisons sont distribuées sur l'ensemble de l'ilett, chacune au cœur de "l'habitation" (la petite propriété). La dispersion est de règle et le regroupement de plusieurs "cases" résulte avant tout de liens familiaux. Eparpillée dans l'ilett, chaque case est entourée par sa petite "cour" dont les "pieds de bois" assurent à ses occupants une alimentation complémentaire, de l'ombre et de la discrétion. Autrefois, la case était construite avec les matériaux de l'environnement immédiat, le bois de tamarin ou d'eucalyptus pour la charpente et pour les planches qui composent les murs, le vétiver pour la toiture. La paille de cette graminée était le signe d'une certaine pauvreté, les bardeaux étant plus généralement utilisés pour recouvrir le toit et les façades. Si la case peut avoir conservé son ossature, aujourd'hui, la tôle a partout remplacé les bardeaux et le vétiver sur les toits à quatre ou à deux pans. Le nombre des pièces est habituellement de quatre, ou six si la famille est un peu

plus "aisée". Elles sont individualisées par de minces cloisons dont les planches de bois, plus ou moins disjointes, ont été "tapissées" de feuilles de journaux et de revues formant une maigre protection contre les courants d'air et le froid réel des ilets d'altitude (Marla à Mafate, ilett des Salazes à Cilaos...). Une des pièces est réservée comme salon de réception pour recevoir le visiteur exceptionnel, tout l'apparat de représentation y est concentrée. La cuisine est séparée de la maison. Elle est "sous tôle" dans un petit local de bois adjacent où le feu, alimenté par le bois qui a été "rodé" dans les ravines, est entretenu pour les repas et le boucanage de la viande lorsque celle-ci est disponible.

La cour en terre battue, méticuleusement balayée tous les matins, est un élément identitaire très fort. Présente dans presque toutes les habitations de l'île, elle revêt une place privilégiée dans la culture des "Hauts". En effet, les espèces qu'elle rassemble condensent la connaissance empirique que les habitants ont développée avec leur environnement. La présence de certaines plantes aux vertus médicinales (les "zerbes à tisanes"), d'ornementation (capillaire) ou celle d'un arbre fruitier rare (mangoustan) provoque généralement le respect du visiteur et témoigne du degré de connivence entretenue entre l'habitant et son milieu. La cour associe, dans un désordre composé, légumes, épices et massifs de fleurs sous la frondaison des "pieds" de manguiers, de bibassiers, d'avocats, de bananiers et d'orangers lorsque l'altitude s'y prête. La bordure des petites planches réservées aux légumes peut, alors, être constituée par une ligne d'ananas. Dans les ilets plus secs et en altitude (ilett à Cordes, ilett Dijoux à Cilaos), ce cortège arboré d'origine tropicale fait place aux maigres pommiers, pêchers et pruniers dont les fruits rabougris sont consommés presque verts. Assez souvent, la cour possède un "parc" pour l'élevage d'un cochon, d'une vache (le "bœuf") ou pour la petite volaille. Dans les cas de Cilaos et de Salazie, une treille de vigne (ou de "chouchous"), sous la forme d'une tonnelle adossée à la case ou suspendue au-dessus du sol par des roches, complète le dispositif de la cour.



EN HAUT  
Champ de lentille complanté d'arbres fruitiers (ilett Haut).

EN BAS  
"Parcs" à l'ilett à Cordes. Attenants à la cour et disposés en bordure du défriché, les parcs sont consacrés à l'élevage des petits animaux. Réalisés à partir de matériaux de récupération, ils fournissent un complément indispensable à l'alimentation des habitants.





L'abandon des anciennes cases n'empêche pas les propriétaires de récupérer les cours et les petites parcelles pour augmenter leur production de lentille. L'îlet à Cordes s'est fait une spécialité de cette culture avec celle de la vigne dont on devine ici les treilles à proximité de la case.

15. Ces petites parcelles ont une taille moyenne assez modeste, entre un et deux hectares. Aujourd'hui encore, dans les îlets, les habitants continuent à se référer à l'unité traditionnelle de mesure des surfaces : la gaullette. Une gaullette carrée (surface d'une gaullette de côté) est égale à vingt-trois mètres carré soixante-dix. Alexis de Villèle, "La gaullette de quinze pieds de roi posée comme mesure agraire", *Revue agricole de l'île de La Réunion*, septembre-octobre 1931, p. 255-262.

16. Le terme désigne à la fois la manière de travailler les sols fragiles des pentes des îlets ainsi que le petit instrument, sorte de petite pioche au manche court dont se sert le propriétaire du défriché.

La cour se prolonge par les petits "défrichés"<sup>15</sup> qui portent le maïs et les "grains". C'est le domaine de la "gratte"<sup>16</sup>. Les sols squelettiques de l'îlet étant très fragiles, le concessionnaire se borne à un travail de surface pour préparer le sol à la plantation. Maintes fois soulignée par les géographes, l'agriculture des îlets s'est longtemps apparentée à une agriculture itinérante sur brûlis, ce qui lui conférait cet aspect de fouillis végétal qu'elle garde aujourd'hui encore. Dans les îlets bien arrosés des fonds de vallée, le défriché est une extension de la cour sous la forme un vaste jardin réservé au maraîchage à destination des petits marchés urbains. Très tôt le matin, chargé d'un lourd panier sur la tête, le propriétaire de l'îlet effectuait

quelques dizaines de kilomètres pour porter ses fruits, ses légumes et une ou deux bouteilles de miel au "bazardier" de la petite ville, située à la sortie des remparts. Celui des îlets de Salazie parcourait un trajet de marathonien en franchissant la Roche Ecrite (plus de mille mètres de dénivelé vertical) puis en poursuivant par le brûlé de Saint-Denis pour vendre au marché de la capitale, quelques kilos de "chouchous", des salades et plusieurs pintes de piments mesurées par la "moke". A Cilaos, les "petits Blancs" se sont spécialisés progressivement dans les grains (lentille) et la vigne, ce qui leur permettait de bénéficier d'un revenu complémentaire. L'élevage était pratiquement absent, chaque famille essayant de posséder une vache pour pourvoir à ses besoins et pour assurer le transport de récoltes qui s'effectuait parfois encore à tête d'homme, depuis les défrichés peu accessibles des rebords de ravine.

L'économie de l'îlet a reposé longtemps sur les principes d'une autarcie presque complète. Les défrichés et la cour devaient subvenir aux besoins familiaux. Le surplus récolté, généralement constitué par les grains (lentille, pois d'antique ou d'ambérique) et par quelques légumes ou "brèdes", faisait l'objet d'un petit commerce avec la boutique chinoise la plus proche. Les femmes de l'îlet contribuaient également à l'amélioration de l'ordinaire en réalisant des paniers ("tente") et des sacs à dos ("bertelle") en feuilles de vacoas, en tressant les pailles de vétiver sous la forme de petits fagots censés protéger le linge de maison dans les armoires

et, pour celles du cirque de Cilaos, en brodant du linge de table avec le fameux point de "jours", initié par la fille du docteur Mac-Auliffe dans les années 1905-1908. Cette petite économie restait souvent insuffisante pour assurer une vie décente aux habitants des îlets dont l'accroissement démographique important et le dénuement visible ont alimenté régulièrement les chroniques des journaux et les rapports administratifs<sup>17</sup>. Elle a incité, également, le petit colon des Hauts à exercer un comportement prédateur catastrophique vis-à-vis de l'équilibre des milieux.

Illustrée par les nombreux conflits, parfois très violents, qui ont opposé les "petits Blancs" des îlets (cirques de Cilaos et de Mafate) avec les services des Eaux et Forêts, cette prédation s'est traduite par une déforestation massive entraînant l'amplification des phénomènes d'érosion dans un milieu déjà très fragile. Lorsque le défriché ne produisait plus, ou pour élargir ses revenus insuffisants, le petit colon brûlait et coupait la forêt sur des pentes toujours plus raides et en créant des "parcelles-marrons" de plus en plus éloignées. Cette stratégie de la terre brûlée, désespérante pour les agents forestiers, a contraint les pouvoirs publics à accorder une réelle attention aux conditions socio-économiques des populations des îlets. Après le religieux, cela a été au tour de la République d'entrer alors en scène par la création d'écoles au sein des îlets<sup>18</sup>, par la mise en place de dispensaires susceptibles de traiter efficacement les situations de détresse physique et psychologique. Dans les cirques qui ont pu connaître un petit essor touristique (Cilaos, Salazie), cette politique sociale a été secondée par des mesures économiques offrant quelques opportunités d'emplois temporaires pour les gens des îlets<sup>19</sup>. Ce nouveau contexte a eu pour conséquences d'améliorer modestement les conditions de vie mais surtout de raccorder l'îlet à la marche du temps, transformant définitivement les fondements et les dynamiques de ce paysage du bout du monde.

### FIN DE (BOUT DU) MONDE, DESTINS D'ÎLET, ENTRE L'ABANDON ET LA RECRÉATION DU PAYSAGE

L'école et la route ont été les deux voies du raccordement des îlets au monde. Pour le second facteur, l'îlet à Cordes est un exemple significatif. Jusqu'à la fin des années 1960, le peuplement principal se localisait dans les îlets de la rive droite du Bras de Saint-Paul<sup>20</sup> à proximité des sources. Sur les trois cent trente-deux habitants recensés en 1954, seul un petit quart d'entre eux avait entrepris l'occupation

17. Dans son étude du cirque de Cilaos ("Un cirque des Hauts de La Réunion : Cilaos", *op. cit.*), pour les années 1954-1957, Defos du Rau signale, pour les îlets, la fréquence des familles comptant entre dix à quinze enfants (p. 304).

18. La plupart des gros îlets ont eu une école primaire au cours des années 1960, aussi bien dans les cirques que dans le fond des vallées (Grand Bassin, Roche Plate...). L'enseignement était dispensé dans une petite case en bois par un instituteur volontaire qui résidait sur place une partie de la semaine.

19. Une des stratégies de conciliation pour l'ONF a été d'être un employeur actif des habitants des îlets.

20. Îlet du Grand Coude, îlet du Bras de Saint-Paul, îlet Sonjès, îlet Sources.

du grand plateau, au prix d'un gros effort pour capter et canaliser l'eau issue des petites ravines du Tapcal. Avec l'arrivée de la route dans les années 1970, les habitants ont massivement déserté les anciens ilets du bas pour venir s'établir sur l'ensemble de l'ilet à Cordes. La route, la réalisation d'une nouvelle école primaire et la promesse d'un équipement hydraulique efficient ont été décisives dans ce choix radical.

Pour les ilets impossibles à relier par la route, comme ceux situés dans le Bras de la Plaine (trois cents ou trois cent vingt habitants vers 1957) ou dans la Rivière des Remparts (quatre cent quarante habitants vers 1960), le départ de la fraction la plus jeune de leur population, vers la même période, a été impulsé par le désir d'offrir la possibilité d'un accès plus large à une scolarisation longue aux enfants et à leur permettre de mieux s'intégrer aux changements de la société réunionnaise. Ces choix ont été ceux de la troisième ou de la quatrième génération des habitants des *ilets*, ils expriment un changement déterminant dans les modes de vie et signent par là même la fin d'un monde. Dès lors, la disparition de l'ilet est devenue d'année en année plus visible, donnant du corps à l'idée que, dans son principe originel, l'ilet a cessé d'exister. De ce fait, son paysage est en pleine transformation sous l'action de deux évolutions opposées dans leurs conséquences, mais réunies dans leur signification profonde, puisqu'elles témoignent, chacune à leur manière, de l'effacement d'un paysage emblématique dans l'histoire de La Réunion.

C'est entre la dissipation et la transformation que se situe, aujourd'hui, la destinée des ilets. Dissipation pour ceux qui ont été désertés à la fin des années 1970 et dont il ne reste qu'un ensemble de signes dans le paysage : traces plus claires d'un ancien parcellaire, présence d'un manguier ou d'un bibassier au milieu d'une végétation indigène, débris de case et de murets... En opposition, les ilets qui ont été ancrés au monde, par l'arrivée de la route ou par des opérations de mise en tourisme (Mafate, Cilaos, Salazie), ont pu connaître une augmentation de densité (Grand Bassin, ilet à Cordes<sup>21</sup>) ou des mouvements de repeuplement (ilet des Salazes). Dans tous ces cas, les paysages ont subi les changements significatifs attachés à la nouvelle façon "d'habiter" l'ilet. La vieille case de bois a été très souvent abandonnée et remplacée par la case "tomi" en dur. Lorsqu'elle subsiste, c'est à l'état de relique et sa cour a été transformée en terrain de culture pour la production de lentille. Pour valoriser les spécialisations agricoles, les propriétaires

21. Pour cet ilet, après un léger déclin au cours des années 1970, la population est passée de trois cent trente-deux habitants (1957) à quatre cent trente et un au recensement de 1999.  
Source : INSEE, La Réunion.

cherchent à agrandir les surfaces, mais, sous l'effet de la tradition de l'héritage, le parcellaire subit un intense fractionnement. Chaque fragment se retrouve presque aussitôt loti d'une nouvelle construction, ce qui entraîne un mitage préoccupant et l'obligation de trouver d'autres revenus. Le tourisme (tables d'hôtes, gîtes) s'impose alors comme la nouvelle manne pour les habitants de l'ilet.

Devant cette mutation paysagère très rapide et dans un contexte de forte attention au potentiel patrimonial de l'île, les collectivités locales multiplient les projets de conservation des ilets. Entre un réflexe de sanctuarisation discutable et une mise en tourisme anarchique, les politiques du nouveau Parc national et celles de la Région s'orientent vers des stratégies de valorisation paysagère raisonnées reposant sur la nécessité d'assurer aux populations des ilets un accès réel aux confort contemporains (généralisation de sanitaires solaires), aux services sociaux et culturels (bibliothèque dans les ilets-ressource), tout en valorisant les structures idéales typiques de l'ilet, le chemin d'accès, la case en bois, les parcelles et leurs murets... Entre les deux situations, les ilets des fonds de vallée comme ceux de la Rivière des Remparts ont conservé une certaine d'authenticité dans leurs paysages assez peu modifiés mais rares sont ceux qui restent habités en permanence.

Faut-il laisser disparaître lentement dans la transparence silencieuse et verticale des fonds de cirque l'ilet comme paysage emblématique de La Réunion ? La question n'a plus vraiment de pertinence aujourd'hui, puisque la réponse est déjà sous nos yeux avec son implacable réalité. En effet, en voulant relier le bout du monde et le livrer à un libre parcours permanent, nous effaçons fatalement son essence onirique et sa fondation spatiale. L'ilet, mis en tourisme, ne peut plus être alors ce bout du bout du monde évoqué au début de cette réflexion. Par une circularité ironique, celui qui reste fixé sur son modèle originel retourne patiemment au point de départ de sa naissance pour disparaître sous l'enfouissement général d'une végétation à la reconquête de son territoire.

*La transformation des ilets.* Bordés par les champs de lentille, l'école primaire de l'ilet à Cordes, le terrain de sport et les bâtiments administratifs annexes de la mairie de Cilaos marquent le raccordement de l'ilet au mouvement du monde. Parallèlement à cette évolution, la multiplication des petites cases sur les parcelles morcelées provoque le mitage du paysage. En arrière-plan, on devine les écartés de Cilaos et, à main droite, le Gros Morne de Gueule Rouge avec le tracé de la route de Cilaos.

